

ANNEXE A

ARRONDISSEMENT  
ROSEMONT -- PETITE-PATRIE

LIMITES DE HAUTEUR

LÉGENDE

HAUTEURS EN ÉTAGES ET EN MÈTRES

HAUTEUR MINIMALE  
EN ÉTAGES  
HAUTEUR MAXIMALE  
EN ÉTAGES

HAUTEURS EN MÈTRES

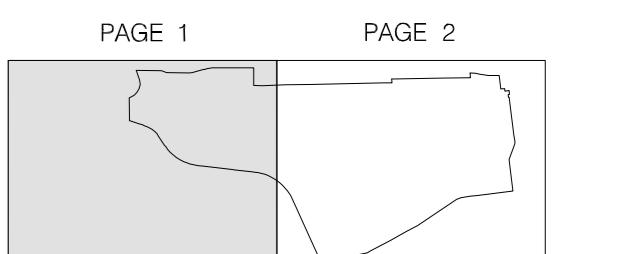
HAUTEUR MAXIMALE  
EN MÈTRES  
HAUTEUR MINIMALE  
EN MÈTRES

▲ ÉTAGE ADDITIONNEL AUTORISÉ  
Sous les combles

○ PARC

LIMITE DE SECTEUR

- - - LIMITE DE  
L'ARRONDISSEMENT



H-1 (11-2013)

ÉCHELLE 1:5000

0 125 250 375 500 (m)

